

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
CENTRE D'ÉTUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION



REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION

LA DÉSINFORMATION : ENJEUX, STRATÉGIES, DÉCONSTRUCTION



Nouvelle Série, n°4
Décembre 2021

REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION



LA DÉSINFORMATION : ENJEUX, STRATÉGIES, DÉCONSTRUCTION

**Nouvelle Série
N°4, décembre 2021
ISSN : 0850-895X**



Revue Africaine de Communication (RAC)
Nouvelle Série, n°4, décembre 2021

Directeur de publication : Mamadou Ndiaye, directeur du Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) de Dakar (Sénégal)

Coordonnateur et Rédacteur en Chef : Alioune Dieng, professeur des universités, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Comité Scientifique :

Marc-François Bernier, professeur des universités, Université d'Ottawa (Canada)

N'guessan Julien At choua, professeur des universités, Université Félix-Houphouët Boigny (République de Côte d'Ivoire)

Frédéric Lambert, professeur des universités, Université Paris 2 Panthéon-Assas (France)

Lamine Ndiaye, professeur des universités, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Anne Piponnier, professeure des universités, Centre de recherche sur les Médiations, Université de Lorraine

Yahya Diabi, professeur des universités, Université Félix-Houphouët Boigny (République de Côte d'Ivoire)

Annie Lenoble-Bart, professeure émérite, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, (France)

Serge Théophile Balima, professeur des universités, Université de Ouagadougou (Burkina Faso)

Anna Paola Soncini, professeure des universités, Université de Bologne (Italie)

Alioune Diané, professeur des universités, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Modou Ndiaye, professeur des universités, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Aimé-Jules Bizimana, professeur agrégé, Université du Québec en Outaouais (Canada)

Mor Faye, maître de conférences, Université Gaston Berger (Sénégal)

Diégane Sène, maître de conférences, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Moustapha Samb, maître de conférences, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Malick Diagne, maître de conférences, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Comité de lecture :

Dr Dominique-François Mendy, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Dr Moustapha Mbengue, EBAD, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Dr Djibril Diakhate, EBAD, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Dr Marième Pollèle Ndiaye, UFR CRAC, Université Gaston Berger, (Sénégal)

Dr Namoin YAO – BAGLO, ISICA/Université de Lomé

Dr Mohamed Sakho Jimbira, Centre de recherche sur les Médiations, Université de Lorraine (France)

Dr Sokhna Fatou Seck SARR, UFR CRAC, Université Gaston Berger (Sénégal)

Comité de rédaction :

Dr Mouminy Camara, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Dr Sahite Gaye, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Dr Faoumata Bernadette Sonko, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Dr Sellé Seck, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION



Nouvelle Série, n°4

LA DÉSINFORMATION : ENJEUX, STRATÉGIES, DÉCONSTRUCTION

Numéro coordonné et édité par Alioune Dieng,
Professeur titulaire



**UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
CENTRE D'ÉTUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION (CESTI)
Décembre 2021**

Illustration de couverture : Boubacar Badji

**©Copyright CESTI
Tous droits réservés**

Maquette de couverture :

Une représentante de l'administration et des étudiants du CESTI, en discussion sur le Covid-19

Composition et mise en page :

Professeur Alioune Dieng

Contacts :

Service commercial : +221 33 824 68 75 / +221 33 824 93 66

Fax : +221 33 824 24 17

Adresses :

Revue Africaine de Communication

CESTI/UCAD, BP 5005, Dakar-Fann, Sénégal

Emails : cesti@ucad.edu.sn ; alioune1.dieng@ucad.edu.sn

Impression : MCGSI, Avenue Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

I/II

PREMIÈRE PARTIE : La désinformation : enjeux, stratégies, déconstruction

1- Namoin Yao-Baglo

Communication gouvernementale à l'épreuve du Covid 19 : cas du Togo 1/18

2- Mahamoudou Konaté

Informations scientifiques et dilemmes éthiques dans le contexte de la pandémie covid-19 19/33

3- Sylvestre Kouassi Kouakou

Médias sociaux et covid-19 : analyse des pratiques informationnelles des étudiants sénégalais sur WhatsApp 35/58

4- Djibril Diakhaté, Moustapha Mbengue, Moussa Samba

L'Analyse des Réseaux Sociaux (ARS), une démarche de détection des théories conspirationnistes dans les réseaux socio-numériques : le cas des tweets dans la lutte contre la Covid-19 en Afrique 59/81

5- Hamidou Belem

Rumeurs autour de la Covid-19 au Burkina Faso : manifestations et impacts à l'ère du numérique 83/102

6- Barthélémy Toumgbin Della

Les réseaux sociaux : la nouvelle caverne de Platon et la crise d'identité de l'homme sartrien 103/118

DEUXIÈME PARTIE : VARIA

7- Marième Pollèle Ndiaye

Questionner l'objet « Eau » en sciences de l'information et de la communication : un défi épistémologique ? 121/133

8- Onésime Ndayizeye, Melchior Ntahonkiriye, Mamadou Ndiaye

Les facteurs entravant la couverture médiatique des questions agricoles au Burundi 135/153

9- Kouadio Joël-Henri Gilles ALOKO-N'GUESSAN

Analyse communicationnelle des effets de la lutte contre l'usage des sachets plastiques par les populations ivoiriennes 155/175

AVANT-PROPOS

La *Revue Africaine de Communication (RAC)* est un cadre d'échanges et de dialogue interdisciplinaires sur les sciences et les technologies de l'information et de la communication, mais aussi sur l'analyse du discours, du droit, de l'éthique et de la déontologie des médias. Elle souhaite contribuer, le plus largement possible, au développement des études et des pratiques portant sur les sciences et les technologies de l'information et de la communication, articulées à d'autres champs disciplinaires tels que les sciences politiques, l'économie, la géopolitique, l'éducation, la sociologie, l'anthropologie, la linguistique, le management, le marketing, la culture, etc.

Le numéro 4/2021 de la Nouvelle Série est consacré aux *enjeux*, aux *stratégies* et à la *déconstruction* de la *désinformation*. En effet, la crise sanitaire engendrée par la pandémie du COVID 19 s'est doublée d'une crise économique et sociale à l'échelle mondiale, remettant au goût du jour le débat sur la désinformation. Cette forme de manipulation de l'information, à la fois stratégique et technique, est motivée par des enjeux qui appellent une déconstruction, voire une réorientation et une régulation rigoureuse du secteur des médias, surtout des réseaux sociaux.

Les articles réunis dans le numéro actuel sont redistribués dans deux parties : le dossier thématique sur la désinformation, qui rassemble six articles, et la partie *Varia*, qui en regroupe trois. Cinq auteurs analysent la communication et la gestion de l'information en rapport avec la crise sanitaire créée par le Covid-19. En prenant le cas du Togo, Namoin Yao-Baglo s'intéresse à la communication gouvernementale, en rapport avec le coronavirus, dans la perspective d'une approche communicationnelle des organisations (ACO). Dans un contexte de crise sanitaire mondiale, la gestion de l'information scientifique prend une importance capitale face au risque de désinformation que représentent les réseaux sociaux. De plus, elle situe la question à un double niveau de responsabilité éthique, celle de l'homme de science, et déontologique, celle du professionnel des médias. Cependant, les réseaux sociaux rendent complexe cette exigence éthique et scientifique (Mahamoudou Konaté). Quant à Sylvestre Kouassi Kouakou, il analyse les pratiques informationnelles des étudiants sénégalais sur WhatsApp, en semi-confinement, pour cerner leurs motivations à utiliser les plateformes numériques d'interactions sociales, d'une part, l'importance que celles-ci prennent sur les médias classiques, d'autre part.

En outre, l'analyse des réseaux sociaux adopte la démarche de détection des théories conspirationnistes dans le cas spécifique de la pandémie de Covid-19 en Afrique (Djibril Diakhaté, Moustapha Mbengue & Moussa Samba). Contrastant avec la communication officielle, la désinformation relève parfois des rumeurs dont le principe de fonctionnement est étudié par Hamidou Belem qui cherche à en déceler les auteurs, les canaux de propagation, les stratégies argumentatives ainsi que leur incidence sur la gestion de la crise sanitaire produite par le Covid-19 au Burkina Faso.

L'analyse de la désinformation prend aussi une dimension philosophique avec Barthélémy Toumgbin Della, qui voit dans les réseaux sociaux une nouvelle caverne de Platon, qui permet de lire autrement la crise identitaire de l'homme.

Dans la partie *Varia*, Marième Pollèle Ndiaye questionne l'objet «eau» pour montrer le défi épistémologique que représente son analyse au prisme des sciences de l'information et de la communication, car celle-ci met en exergue le caractère impérieux de la promotion des changements de comportements dans le traitement de l'information environnementale et dans la gestion du liquide vital. En prenant toujours comme objet la nature, Onésime Ndayizeye, Melchior Ntahonkiriye et Mamadou Ndiaye se penchent sur les facteurs qui entravent la couverture médiatique des questions agricoles au Burundi. Enfin, l'impact de la lutte contre l'usage des sachets plastiques par les populations ivoiriennes, dans sa dimension communicationnelle, est analysé par Kouadio Joël-Henri Gilles Aloko-N'guessan.

Professeur Alioune Dieng

ANALYSE COMMUNICATIONNELLE DES EFFETS DE LA LUTTE CONTRE L'USAGE DES SACHETS PLASTIQUES PAR LES POPULATIONS IVOIRIENNES

Kouadio Joël-Henri Gilles ALOKO-N'GUESSAN
Université Félix Houphouët-Boigny (République de Côte d'Ivoire)

Résumé

Le gouvernement ivoirien débute sa lutte contre l'usage des sachets plastiques en 2013 avec la promulgation d'un décret interdisant leur utilisation. Des actions multisectorielles contre l'usage des sachets plastiques comprenant la sensibilisation des populations, des industriels et des commerçants ont été entreprises. Pourtant, les populations poursuivent l'usage des sachets plastiques. Cette situation suscite une interrogation : Quels types de facteurs limitent l'abandon de l'usage des sachets plastiques par les populations ivoiriennes ? Cette recherche vise à identifier les types de facteurs qui limitent l'abandon de l'usage des sachets plastiques par les populations ivoiriennes. Ainsi, elle mobilise le modèle intégrée d'implication des personnes dans un comportement en évolution de Mckee & al. (2000). L'entretien semi-directif et le focus group ont servi à collecter les données. Ainsi, des défaillances aux niveaux des milieux de vie favorables (loi/législation, politique, services), des relations sociales (familles et pairs) et de l'individu (informations et motivation) ont été identifiées.

Mots-Clés : analyse communicationnelle, lutte, sachets plastiques, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Abstract:

The Ivorian government began its fight against the use of plastic bags in 2013 with the enactment of a decree prohibiting their use. Multi-sectoral action against the use of plastic bags, including awareness-raising among the population, industry and traders was undertaken. However, people continue to use plastic bags. This situation raises questions : What types of factors limit the abandonment of plastic bags by the Ivorian populations ? This research aims to identify the types of factors that limit the abandonment of the use of plastic bags by Ivorian populations. It thus mobilises the integrated model of people's involvement in changing behavior from Mckee & al. (2000). Semi-directional maintenance and focus group were used to collect data. Thus, failures in favourable living environments (law/legislation, policy, services), social relationships (families and peers) and the individual (informations and motivation) were identified.

Keywords : Communication analysis; fight; plastic bags; Abidjan; Côte d'Ivoire.

Introduction

À partir de 1940, l'usage du plastique se généralise dans les ménages et sa production mondiale passe de 1,5 à 348 millions de tonnes entre 1950 et 2017 (Institut Véolia, 2019). Cependant, la nocivité du plastique pour l'environnement est relevée à partir de la décennie 1970 (Institut Véolia, 2019). Par exemple, la pollution plastique tue annuellement 1,5

millions d'animaux¹ (Sciences et Avenirs, 2014). Les sachets plastiques jouent un rôle prépondérant dans la pollution plastique. En effet, 500 milliards de sachets plastiques sont annuellement utilisés par la population mondiale. Pourtant leur usage moyen est de 20 minutes et la majorité desdits sachets finit dans l'environnement (Banque Africaine de Développement [BAD], 2018 ; Surfrider Foundation Europe, 2018). En outre, les sachets plastiques mettent plusieurs siècles à se dégrader dans la nature alors qu'ils font généralement l'objet d'un usage unique (Surfrider Foundation Europe, 2018).

Devant ces atteintes environnementales, plusieurs gouvernements ont entamé une lutte contre l'utilisation des sachets plastiques (ONU Environnement, 2018). Reconnaisant la nécessité d'une approche multi-sectorielle dans cette lutte, ONU Environnement (2018) recommande aux gouvernements d'adopter des actions variées comme la sensibilisation des populations, des industriels et des commerçants, d'une part ; la législation, les taxations et incitations financières, la constitution d'une industrie du recyclage, la disponibilité de produits de substitution aux sachets plastiques et l'application efficace des mesures édictées, d'autre part.

La mobilisation du gouvernement ivoirien pour la lutte contre l'usage des sachets plastiques débute en 2013 avec la promulgation d'un décret interdisant l'usage des sachets plastiques². Ainsi, des actions de sensibilisation contre leur usage ont été entreprises auprès des populations, des industriels et des commerçants³.

¹ Données fournies par Laurence Maurice, directrice de recherches à l'Institut de Recherches et de Développement, à l'Agence Française de Presses lors de la "Semaine française de l'Eau" organisée en Équateur en 2014.

² Il s'agit du décret du 22 mai 2013 portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de la détention et de l'utilisation des sachets plastiques.

³ Nous pouvons citer la campagne de sensibilisation à l'utilisation des contenants réutilisables lancée en 2014 par le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (MESUDD) ou encore la campagne de sensibilisation de la BAD lors de la célébration de la journée mondiale de l'environnement en 2018. Par ailleurs, le ministre ivoirien de l'Environnement et du Développement durable présentait aux médias, en 2014, des contenants recommandés, alternatives aux sachets plastiques illicites (Abidjan.net, 2014). De plus, lors de la journée mondiale sans sachet plastique en 2017, un conseiller technique du Ministère de l'Environnement, de la Salubrité urbaine et du Développement durable (MESUDD) donnait des perspectives pour la diffusion de contenants recommandés (Ministère de l'Environnement et du Développement durable [MEDD], 2021). Il insista également sur le renforcement de la surveillance policière prévue par l'État ivoirien (MEDD, 2021).

Malgré les actions entreprises par l'État ivoirien, l'utilisation des sachets plastiques par les populations est restée très importante selon la ministre Anne Désirée Ouloto⁴ (Ouloto, 2019 citée par Commodafrica, 2019).

Cette situation nous a emmené à cette interrogation : Quels types de facteurs limitent l'abandon de l'usage des sachets plastiques par les populations ivoiriennes ? Dans ce sens, l'objectif de la présente recherche consiste à identifier les types de facteurs qui limitent l'abandon de l'usage des sachets plastiques par les populations ivoiriennes.

Cette étude prend source dans la communication environnementale qui constitue un instrument favorisant le changement comportemental et orientant les réflexions sur l'environnement (Millette & Daignault, 2019). Ainsi, nous inscrivons la présente recherche dans l'approche socioécologique utilisée en communication pour le changement social pour interpréter les comportements des individus à travers leurs attributs personnels, leurs milieux de vie⁵ ainsi que les interactions entre les personnes et lesdits milieux de vie (Casanova & Galvez, 2019). Le principe de ladite approche est que les interventions communicationnelles destinées à changer durablement les comportements doivent intégrer des actions de sensibilisation, d'éducation et des politiques publiques soutenant l'adoption des nouveaux comportements (Mckee & al., 2008). Aussi, avons-nous eu recours dans cette étude au modèle intégré d'implication des personnes dans un comportement en évolution de Mckee & al. (2000). Pour recourir à leur modèle issu de l'approche socioécologique, Mckee & al. (2008) recommandent de considérer divers niveaux d'analyse que sont les milieux de vie favorables (Loi/législation, services, éducation, religion, politiques, économie, milieux de vie physiques et organisationnels), les relations sociales (communautés, familles, pairs) et l'individu (sentiment d'efficacité personnelle, informations, motivation). Dans cette recherche, les niveaux d'analyse retenus sont les milieux de vie favorables (loi/législation, politique, services), les relations sociales (familles et pairs) et l'individu (informations et motivation).

⁴ Ministre ivoirienne de l'Assainissement et de la Salubrité en 2019.

⁵ Nous remplaçons le concept d'environnement évoqué dans l'approche socioécologique et le modèle intégré d'implication des personnes dans un comportement en évolution par celui de milieux de vie. Ces deux concepts sont équivalents comme le montrent les travaux de Absil & al. (2012). Ainsi, nous insistons sur la différence entre l'environnement (social) dans l'approche socioécologique et les modèles en découlant d'une part et l'environnement (flore, faune, etc.) d'autre part.

1. Focus sur la question environnementale, le développement durable et la communication

1.1. Du traitement médiatique occasionnel du fait environnemental à la constitution de la communication environnementale comme champ de recherche

Deux facteurs fondamentaux, à notre sens, pour appréhender l'objet environnement en Sciences de l'Information et de la Communication, sont présentés dans cette section : d'abord celui de sa médiatisation, ensuite celui de l'institutionnalisation de la communication environnementale en tant que champ de recherche. Cette perspective rejoint en partie les travaux de Libaert (2016) démontrant l'impact du traitement médiatique des questions environnementales sur l'émergence de la communication environnementale dans le courant du 20^{ème} siècle⁶. Ainsi, Boillot Grenon (2015) explique que l'émergence des préoccupations environnementales tout comme celles de la communication environnementale prennent leur essor au cours du 20^{ème} siècle. Cependant, le traitement médiatique desdites préoccupations est multiséculaire. Ambroise-Rendu & Mathis (2015) expliquent que l'évocation dans les médias d'événements se rapportant à l'environnement date au moins du 18^{ème} siècle. Dans ce sens, Lefay (2015) montre le rôle déterminant de la littérature dans l'engouement en Angleterre, puis en France, pour le jardinage artistique considéré à cette époque comme une solution aux espaces insalubres ainsi qu'à la préservation de l'environnement et de la flore. Ambroise-Rendu & Mathis (2015) quant à eux mettent en lumière le fait que la presse de divers pays occidentaux montrait déjà un intérêt pour les thématiques liées à l'environnement au 19^{ème} siècle. Ces auteurs présentent à titre d'exemple le cas de la campagne de presse médiatique défavorable à la construction d'une ligne de chemin de fer afin de préserver la région des lacs dans l'Angleterre de 1861 (Ambroise-Rendu & Mathis, 2015). Globalement, si l'existence des questions environnementales dans l'espace public médiatique des siècles précédents est réelle, elle reste néanmoins à l'étape embryonnaire.

À partir des années 1970, la sphère scientifique intègre les débats sur les conséquences du modèle de développement industriel occidental et sur la question environnementale (Boillot Grenon, 2015). D'Almeida

⁶ Pour Libaert (2016), l'avènement de la communication environnementale est en partie liée au traitement médiatique de la catastrophe écologique du Torrey canyon qui a vu un bateau pétrolier s'échouer et polluer 400 kilomètres de rivage avec sa cargaison.

(2005) explique que les débats sur l'environnement de la décennie 1970 prennent une forme critique. Ils sont menés entre diverses corporations⁷ et l'environnement est alors présenté comme une ressource commune et limitée sur laquelle les humains ont une responsabilité. Dans cette logique, les années 1970 voient s'opposer deux courants de pensée (D'Almeida, 2005). Le premier d'entre eux conçoit l'environnement comme une ressource au service des besoins de l'homme quand le second considère la préservation de la nature comme le but ultime (D'Almeida, 2005). C'est dans ce contexte que les premières recherches en communication environnementale prennent forme. En effet, dans le champ des études en communication, les chercheurs nord-américains sont pionniers sur la thématique environnementale avec notamment la revue *Science Communication* qui publiera certains de leurs travaux dans le courant de la décennie 1970. Dans ce sens, Castellani & al. (2019) expliquent que ces recherches novatrices consistaient principalement en une critique rhétorique de diverses thématiques environnementales ou encore de la communication élaborée par les groupements environnementaux. Ces recherches liminaires conduiront à l'institutionnalisation de la communication environnementale en tant que champ de recherche.

Ainsi, la création du premier groupe de travail sur la communication environnementale, de la science et du risque intervient en 1988 (Castellani & al., 2019). En 1991, sera organisée aux États-Unis, la première conférence en Communication et Environnement (Millette & Daignault, 2019). L'International Environmental Communication Association (IECA) est pour sa part créée en 2011 et réunit en son sein des chercheurs issus de plusieurs champs scientifiques (Millette & Daignault, 2019).

1.2. L'essor de la communication environnementale en Afrique

Selon Njatang (2003) la communication environnementale émerge en Afrique dans le courant des années 1990. L'auteur justifie cet avènement par deux facteurs : l'évolution des priorités des médias africains désormais mieux concernés par les préoccupations sociales en Afrique et la tenue du sommet de Rio en 1992. En effet, Njatang (2003) attribue

⁷ Les travaux de D'Almeida (2005) citent des personnes que l'auteur présente comme des acteurs majeurs du débat sur l'environnement des années 1970. À cet effet, le nom du chercheur Ellul ou encore celui de la militante écologiste Carson sont, entre autres, cités par D'Almeida (2005).

l'attrait pour la communication environnementale sur le continent africain d'abord à l'autonomie que commencent à acquérir les médias du continent dans les années 1990. Dans ce sens, l'auteur met en avant le fait que les médias africains autrefois outils de propagande politique vont s'orienter vers la diffusion de contenus liés au développement durant cette période (Njatang, 2003). Dans ce contexte, les recommandations en termes de vulgarisation de l'information et de l'éducation à l'environnement prônées par l'agenda 21⁸ vont engendrer l'apparition de radios rurales, journaux ou encore bulletins d'informations destinés à sensibiliser les populations africaines à l'environnement. En outre, de grands projets environnementaux intégrant l'usage des médias sont élaborés tels que le Programme régional de gestion de l'information environnementale à travers le Fonds d'initiatives locales dans les pays du bassin du Congo ou encore le Programme de formation et d'information sur l'environnement pour les pays du Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (Njatang, 2003).

C'est également au cours de la décennie 1990 que sont élaborées les bases de la recherche africaine en communication environnementale et diverses thématiques ont été abordées à cet effet par les communicologues. Dans ce sens, un chercheur comme Nwosu (1995) propose des modèles théoriques et des stratégies de communication destinées à éveiller les consciences des populations rurales africaines sur les problèmes environnementaux qu'elles vivent⁹. Pour sa part, Ndiaye (1995) propose dans sa recherche un programme d'informations, d'éducation et de communication destiné à permettre aux femmes d'une communauté rurale sénégalaise de régénérer les sols et de gérer adéquatement les ressources naturelles de leur région.

Quant à la chercheuse Mclean (1995), elle dénonce le fait que l'agenda de la communication environnementale pour l'Afrique soit établi hors du continent par des organisations internationales qui occultent l'avis des populations africaines. Selon l'auteur, il en ressort que les causes de la dégradation environnementale sur ce continent sont attribuées aux populations quand le rôle joué par les acteurs non nationaux dans ce phénomène est ignoré. Pour y remédier, Mclean (1995) propose, entre autres, que les études communicationnelles sur l'Afrique intègrent mieux la culture et les aspirations des populations de ce continent. La problématique de la pollution plastique semble, quant à elle,

⁸ L'agenda 21 est le plan d'action de développement adopté par les participants à la Conférence de Rio 1992.

⁹ Cette recherche a été publiée pour la première fois en 1993.

être relativement récente dans les études africaines en communication environnementale¹⁰. Dans son étude, Lobo (2016) interroge ainsi des habitants de la ville d'Abidjan sur leur perception de la pollution plastique et de ses conséquences.

2. Matériels et méthodes

Nos enquêtes se sont déroulées du 6 mai au 2 septembre 2021 dans la ville d'Abidjan. Le choix de cette ville s'explique par l'ampleur de sa pollution plastique : 288 tonnes de déchets plastiques quotidiens dont 95% finissent dans la nature et polluent l'environnement (Unicef, 2019). Nous avons utilisé une méthode qualitative à travers deux instruments de collecte de données qui sont l'entretien semi-directif et le focus group. En ce qui concerne l'entretien semi-directif, 6 personnes ont été interrogées en fonction de leur expertise quant à la question des déchets plastiques en Côte d'Ivoire. Ainsi, 3 enseignants-chercheurs ayant publié des recherches sur notre thématique et 3 responsables d'Organisation Non Gouvernementales (ONG) actives dans la lutte contre la pollution plastique ont été interrogés.

Pour la collecte des données via le focus group, nous avons eu recours à des groupes mixtes et d'interconnaissance. Le critère de l'homogénéité sociale a également prévalu lors du recrutement des participants. Ces choix visaient à favoriser une parole libre ainsi que des conditions d'enquête proches de la situation de vie des enquêtés. Chaque groupe comprenait 5 à 7 membres. La sélection des zones d'enquête s'est effectuée en fonction du niveau de vie des populations. En effet, les ménages aisés ivoiriens sont d'importants producteurs de déchets plastiques quand les moins favorisés d'entre eux sont les plus exposés à la pollution desdits déchets (Brisoux & Elgorriaga, 2018 ; Unicef, 2019). Ainsi, nous avons identifié deux communes parmi les plus aisées et deux autres parmi les plus défavorisées pour la réalisation de l'enquête à partir de l'indice du niveau de pauvreté des ménages abidjanais de Déza (2017). Ces communes sont respectivement : Cocody, Marcory, Adjamé et Port-Bouët. Dans ce sens, nous avons réalisé 8 focus group à raison de 2 par commune identifiée. Dans cette tâche, nous avons été assisté par deux étudiants de sociologie, l'un inscrit en année de master et l'autre en année de thèse.

¹⁰ Sans prétendre à l'exhaustivité, nos efforts appuyés pour constituer un corpus de recherches scientifiques africaines sur la pollution plastique en communication environnementale n'ont donné que peu de résultats.

Les thématiques abordées lors des enquêtes se rapportaient aux facteurs d'ordre individuel des populations associés à l'inapplication du décret d'interdiction des sachets plastiques (connaissances et motivation des enquêtés/populations), à l'influence des relations sociales dans le cadre de la lutte contre l'usage des sachets plastiques (influence de la famille et des pairs) et au rôle de l'État dans la création de milieux de vie favorables à un abandon des sachets plastiques (loi/législation, politique, services).

3. Résultats et interprétations

3.1. Résultats

3.1.1. Les facteurs d'ordre individuel des populations associés à l'inapplication du décret relatif à l'interdiction des sachets plastiques

3.1.1.1. Les connaissances des populations liées au décret d'interdiction des sachets plastiques

Il ressort de nos entretiens avec les enquêtés que les populations sont largement informées de l'existence du décret de 2013. Les médias de masse et la communication interpersonnelle constituent les principaux canaux par lesquels les populations ont eu connaissance de l'existence de ce décret selon les enquêtés. Cependant, la plupart des enquêtés avouent que les informations qu'ils détiennent à ce sujet sont issues de campagnes de sensibilisation médiatiques et de communications interpersonnelles datant de plusieurs années. Par ailleurs, la majorité des enquêtés affirment connaître les lieux dans lesquels sont vendus les contenants recommandés suite à l'adoption du décret. De plus, une courte majorité d'enquêtés (53% des enquêtés) a été en mesure d'énoncer les types de contenants recommandés présentés dans les médias suite à l'adoption du décret. Ainsi, une minorité relativement importante d'enquêtés (47% des enquêtés) avouent ne pas différencier lesdits contenants. Les propos suivants mettent ces faits en lumière :

- Relativement à la connaissance de l'existence du décret par les populations

Je suis au courant que les sachets plastiques sont interdits. Il y a une loi¹¹ pour ça même (enquête focus group 2 Cocody, 11/07/2021) ;

¹¹ Les enquêtés ont parfois utilisé le terme de loi pour faire référence au décret du 22 mai 2013 portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de la détention et de l'utilisation des sachets plastiques. Cette confusion est sans incidence sur les résultats de cette étude.

Je pense que tout le monde a entendu parler de cette interdiction. C'était un grand sujet d'actualité quand la loi a été prise en 2013 (enquête focus group 1 Marcory, 21/08/21) ;

Nos actions sur le terrain au contact des populations nous permettent d'affirmer que la connaissance du décret est très forte. Nous rencontrons rarement des personnes n'ayant pas connaissance de cette interdiction (responsable d'ONG, Cocody, 06/05/21) ;

- Sur la question des canaux d'information relatifs au décret et de la période de la sensibilisation

À un moment, on parlait beaucoup de l'interdiction de sachets plastiques à la télé dans les journaux télévisés mais maintenant on en parle plus. Il y a quelques années ça passait beaucoup dans les médias (enquête focus group 2 Marcory, 28/08/21) ;

Lorsque le gouvernement parlait d'interdire les sachets et que ça passait à la télé, mes collègues commerçants et moi on en parlait. On était très inquiet pour nos commerces mais après la télé n'en a plus parlé. J'ai oublié exactement l'année mais c'était au début du 1er mandat du président donc avant 2015 (enquête focus group 1 Port-Bouët, 08/07/21) ;

En 2013 et 2014, il y a eu de grandes campagnes médiatiques sur l'interdiction des sachets plastiques. Le gouvernement était très volontaire à cette époque. Tous les outils de communication publics étaient mis à contribution : télé, radio, journaux papier. Aujourd'hui, le sujet ne revient dans les médias qu'à de rares occasions (responsable d'ONG, Cocody, 06/05/21) ;

Depuis 3 ou 4 ans, les médias font désormais peu référence à l'interdiction des sachets plastiques en Côte d'Ivoire. Cette situation est déplorable. Cela donne l'impression aux populations que ce sujet n'est plus d'actualité [...] La télé, les radios et les journaux d'État ont diffusé de nombreux messages de sensibilisation sur cette question. Les médias privés également (enseignant-chercheur, Cocody, 09/08/21) ;

- En ce qui concerne la connaissance des lieux de commercialisation des contenants recommandés

Je sais qu'on vend des sacs dans les supermarchés par exemple. A la caisse, tu peux acheter un sac si tu es intéressé (enquête focus group 2 Marcory, 28/08/21) ;

On vend des sacs en tissu à Adjamé et dans les supermarchés. Ce sont des sacs qu'on peut utiliser plusieurs fois et ils sont fait en matière biodégradable (enquête focus group 1 Cocody, 11/07/21) ;

Je connais un lieu à Yopougon où on fabrique le type de sacs tissés que les supermarchés et les grandes boutiques utilisent. Au grand marché d'Adjamé aussi on trouve ce type de sacs (enquête focus group 1 Port-Bouët, 08/08/21) ;

- Relativement à l'identification des types de contenants recommandés
Je sais qu'il y a les sacs réutilisables donnés dans les supermarchés, les sacs en papiers des pharmacies et puis des sachets en plastiques biodégradables. C'est ce que je connais (enquête focus group 1 Port-Bouët, 08/08/21) ;
Les sacs en tissus durs que l'on trouve dans les magasins. Les pharmacies et boulangeries donnent des sacs en papier sur lesquels il est écrit papier biodégradable (enquête focus group 2 Cocody, 11/07/21)
Il y a les sacs en papier là et puis ceux plus durs comme s'ils étaient tissés. On les voit beaucoup dans les supermarchés. Il y a les sachets sur lesquels c'est écrit biodégradable aussi (enquête focus group 1 Marcory, 21/08/21).
- D'autres enquêtés, pour leur part, affirmaient avoir des connaissances limitées concernant les types de contenants recommandés
Je sais que les sachets plastiques sont interdits mais je ne sais pas vraiment ce qui est recommandé. Il est vrai que je vois les gens avec des sacs de supermarché mais est-ce que c'est ça que le gouvernement recommande vraiment ? Je ne sais pas franchement (enquête focus group 2 Port-Bouët, 08/08/21) ;
Je ne connais pas les sachets qui doivent remplacer les sachets plastiques selon la loi (enquête focus group 2 Adjamé, 18/07/21).

3.1.1.2. Les motivations des populations quant à l'abandon des sachets plastiques illicites

À l'issue de nos entretiens, deux positions sont globalement ressorties quant aux motivations relatives à l'abandon des sachets plastiques interdits. D'une part, un groupe d'enquêtés estiment être en mesure de faire des efforts pour abandonner l'usage des sachets plastiques pourvu qu'ils aient des alternatives crédibles en termes de prix et de disponibilité des contenants recommandés par le gouvernement. Certains enquêtés de ce premier groupe ont d'ailleurs affirmé utiliser les contenants recommandés. D'autre part, un autre groupe d'enquêtés de taille relativement similaire s'opposent catégoriquement à tout changement dans sa pratique quotidienne parce qu'ils considèrent que l'interdiction des sachets plastiques est une manière de leur imposer des changements dans leurs activités ou encore que la solution viendrait plutôt d'une meilleure collecte des déchets par les mairies. Les propos suivants mettent en lumière les faits évoqués :

- En ce qui concerne les enquêtés disposés à abandonner les sachets plastiques

Si je trouve des matières qui permettent de préserver l'environnement au même prix que les sachets plastiques je vais les utiliser (enquête focus group 2 Port-Bouët, 08/08/21) ;

Je suis disposé à abandonner totalement les sachets plastiques et à utiliser ceux conseillés par les autorités si le prix est bon et que ces sachets sont facilement disponibles. J'utilise souvent les sacs bios mais ils sont chers et plus difficiles à trouver donc je mélange avec les sachets plastiques (enquête focus group 2 Cocody, 11/07/21) ;

Je n'ai aucun problème à abandonner les sachets plastiques pour utiliser des sacs ou d'autres choses pour emballer mes affaires. Si ça préserve l'environnement je peux faire cet effort surtout si c'est le même prix (enquête focus group 1 Marcory, 21/08/21).

- Ces enquêtés sont, pour leur part, opposés à toute modification de leur usage des sachets plastiques

Cela ressemble à une loi qu'on veut nous imposer encore donc je continuerai d'utiliser mes sachets plastiques comme avant même si les prix sont pareils parce que c'est ça que je préfère. Le vrai problème qui fait que les sachets traînent partout c'est parce qu'ils ne sont pas pris par les mairies. C'est pour cela que nous payons beaucoup d'impôts et ils ne ramassent pas les ordures (enquête focus group 1 Port-Bouët, 08/08/21) ;

Ce sont des décrets venus de nulle part. La population doit avoir son mot à dire dans ce décret. En tout cas, je n'appliquerai pas (enquête focus group 2 Adjamé, 18/07/21).

3.1.2. L'influence des relations sociales dans le cadre de la lutte contre l'usage des sachets plastiques

Les enquêtés ont unanimement exprimé le fait que l'usage des sachets plastiques illicites fait l'objet d'une très large acceptation dans la société ivoirienne. Les verbatims retranscrits ci-dessous illustrent ce fait, concernant l'acceptation des sachets plastiques par la société :

Tous les membres de ma famille utilisent les sachets plastiques. Tous mes amis, mes proches. Franchement, je ne connais pas une seule personne qui respecte cette loi en refusant l'usage des sachets plastiques (enquête focus group 2 Adjamé, 18/07/21) ;

Dans ma famille, nous utilisons les sachets plastiques interdits la plupart du temps. C'est lorsque nous allons dans les supermarchés que nous achetons les sacs en tissu solides que vendent les caissières (enquête focus group 2 Port-Bouët, 08/08/21) ;

Le sachet plastique est trop ancré dans les pratiques des populations pour qu'ils s'en débarrassent facilement. Les sachets plastiques ont été utilisés par les populations pendant des décennies, il sera donc difficile de faire changer les comportements (responsable d'ONG, Cocody, 01/07/21) ;

L'usage du sachet plastique reste un phénomène social très ancré dans le quotidien des populations ivoiriennes. Le recours exclusif aux sachets biodégradables est quasiment inexistant dans les ménages ivoiriens. Au mieux, on constate chez les ménages les plus aisés un double usage des sachets plastiques et biodégradables (enseignant-chercheur, Cocody, 02/09/21).

3.1.3. Le rôle de l'État dans la création de milieux de vie favorables à un abandon des sachets plastiques par les populations

3.1.3.1. Au niveau de la pertinence des lois et législation

Lorsqu'on aborde la question de la pertinence du décret, les experts sont unanimes sur son utilité tout comme une majorité d'enquêtés des focus group (70% des enquêtés). Néanmoins, une minorité non négligeable d'enquêtés rencontrés dans le cadre des focus group (30% des enquêtés) se montre sceptique quant à la pertinence de cette mesure. Les propos retranscrits ci-dessous mettent ces différents faits en lumière :

- Sur l'importance du décret pour certains enquêtés
La Côte d'Ivoire a adopté un décret qui peut avoir un bon impact sur l'environnement [...] Ailleurs, ce genre de décret a fait ses preuves. Dans les pays scandinaves ces mesures sont adoptées et ont permis de faire de ces pays des leaders sur les questions environnementales (responsable d'ONG, Cocody, 04/06/21) ;
Ce décret est salutaire (enseignant-Chercheur, Cocody, 05/07/21) ;
C'est une bonne loi puisqu'on voit que les sachets plastiques bouchent les caniveaux (enquêté focus group 1 Marcory, 21/08/21) ;
Une loi pour diminuer les saletés dans la ville c'est toujours bien (enquêté focus group 2 Port-Bouët, 08/07/21).
- Pour leur part, d'autres enquêtés des focus group doutent de la pertinence du décret
C'est un décret qui ne m'arrange pas du tout. Je suis commerçant. Si la mairie ramassait les ordures les sachets n'allaient pas trainer (enquêté focus group 2 Adjamé, 18/07/21) ;
Nous nous débrouillons et le gouvernement vient prendre des lois pour nous empêcher d'évoluer. Je ne suis pas du tout d'accord avec cette loi (enquêté focus group 1 Adjamé, 18/07/21) ;

C'est parce qu'ils gagnent à manger qu'ils ont le temps de voter les lois sur sachets plastiques. Ce qu'ils doivent faire c'est créer des sociétés qui vont passer ramasser les déchets comme la société Ash¹² avant (enquête focus group 1 Port-Bouët, 08/07/21).

3.1.3.2. Au niveau de l'instauration de politiques et services liés au décret interdisant les sachets plastiques¹³

Les enquêtés ont globalement mis en lumière le fait que les politiques et services liés au décret interdisant les sachets plastiques restaient inefficients. Spécifiquement, les enquêtés se sont exprimés sur l'action de la brigade de l'assainissement et de la salubrité¹⁴, sur la disponibilité et le prix des contenants recommandés, sur la question du recyclage des sachets plastiques ainsi que les actions visant à soutenir les programmes des ONG et partenaires privés :

- Relativement à l'action de la brigade de l'assainissement et de la salubrité

Qu'en est-il de la brigade de la salubrité censée lutter contre l'usage des sachets plastiques ? Il faut reconnaître que ses actions ne sont pas très visibles (responsable d'ONG, Cocody, 04/06/21) ;

Cette brigade de la salubrité est peu connue du grand public. Même dans un lieu tel que le grand marché d'Adjamé qui est réputé pour l'utilisation des sachets plastiques interdits, les vendeurs et acheteurs de marchandises ne se soucient pas de cette brigade de la salubrité. Personne ne songe à dissimuler les sachets plastiques illégaux vu que la répression est inexistante (enseignant-chercheur, Cocody, 02/09/21) ;

La brigade en charge de la lutte contre l'usage des sachets plastiques ne mène pas d'actions concrètes sur le terrain (enquête focus group 1 Cocody, 11/07/21) ;

Je ne savais même pas qu'il y avait une brigade qui menait cette lutte (enquête focus group 2 Port-Bouët, 08/08/21).

- En ce qui concerne la disponibilité et le prix des contenants recommandés

¹² La société Ash International, aujourd'hui disparue, était une structure privée ivoirienne en charge de la collecte des déchets.

¹³ Les politiques et services dont il est question dans cette section ont été annoncés par le gouvernement ivoirien dans le cadre de la lutte contre l'usage des sachets plastiques en Côte d'Ivoire.

¹⁴ Cette brigade a été créée en 2019 en remplacement de la Brigade de la Salubrité Urbaine. Comme l'ancienne brigade, elle a pour mission d'aider le gouvernement ivoirien dans l'application des mesures édictées pour garantir la salubrité urbaine. Les propos des enquêtés se rapportent indifféremment à l'action des deux brigades.

Lorsqu'on interdit des sachets plastiques et qu'il n'existe quasiment pas d'alternatives à des prix abordables, c'est sûr que les comportements des populations ne changent pas. Par exemple, les supermarchés vendent leurs sacs réutilisables à 100fcfa¹⁵ l'unité. À ce prix, les commerçantes de rue se procurent plusieurs sachets plastiques interdits (enseignant-chercheur, Cocody, 09/08/21) ;

Les alternatives aux sachets plastiques tels que les sacs réutilisables par exemple sont largement insuffisantes sur le plan quantitatif pour faire face aux besoins des populations et ils sont plus chers que les sachets plastiques (responsable d'ONG, Cocody, 01/07/21) ;

Ma mère vend du pain avec des condiments et des jus pour se débrouiller. Elle utilise donc les sachets plastiques vendus au marché pour les emballer parce que c'est moins cher (enquête focus group 2 Adjamé, 18/07/21) ;

On trouve les sachets plastiques partout alors que les sacs [biodégradables] de supermarché là ce n'est pas partout. Je vais prendre voiture pour aller acheter sac à Adjamé alors que sachet plastique est versé¹⁶ au quartier ici ? (enquête focus group 1 Port-Bouët, 08/08/21).

- Sur la thématique du recyclage des sachets plastiques

Le recyclage des sachets plastiques est très peu effectué. Il se situe au seuil de 7%. Le reste finit dans la nature alors que le recyclage est une des solutions pour éviter que les sachets qui continuent d'être utilisés malgré leur interdiction ne polluent les lieux publics (enseignant-chercheur, Cocody, 05/07/21) ;

Notre structure est l'une des seules qui recyclent les contenants plastiques dans le pays. Il y a un réel déficit à ce niveau (responsable d'ONG, Cocody, 04/06/21) ;

Ce sont de grandes choses annoncées dans les médias sinon nous voyons tous que les sachets sont dans les rues. À Adjamé et à Treichville, les sachets plastiques sont toujours entassés dans les décharges sauvages. Personne ne les recycle (enquête focus group 1 Marcory, 21/08/21).

- Au niveau du soutien aux actions des ONG et organisations privées impliquées dans la lutte contre la pollution plastique

Notre institution manque cruellement de moyens financiers et d'appuis institutionnels pour accomplir sa mission. Les sachets plastiques que nous recyclons demandent des moyens logistiques importants. Nous avons recours à la location de gros camions pour transporter les matières plastiques et cela engendre des coûts élevés. Nous saluons

¹⁵ Le Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA) est la monnaie utilisée par la Côte d'Ivoire.

¹⁶ Dans l'argot ivoirien, le terme versé signifie être disponible en grande quantité.

les actions entreprises par l'État mais cela est insuffisant pour accomplir notre mission. Par exemple, nous rencontrons des difficultés dans certaines mairies lorsque nous sollicitons des espaces pour déposer des box pour collecter des matières plastiques. Elles nous demandent de louer ces espaces (responsable d'ONG, Cocody, 01/07/21) ; Toutes les actions de sensibilisation dans les médias [publics] ont un coût élevé [...] Nous sommes donc obligés de faire des campagnes de sensibilisation par des canaux moins visibles. Ce serait bien que l'État nous aide à diffuser nos messages plus facilement (responsable d'ONG, Cocody, 04/06/21) ; Les rares ONG impliquées dans la lutte contre la pollution plastique évoluent quasiment sans ressources financières. Toutes ces ONG doivent être considérées comme des ONG d'utilité publique et bénéficiaires de fonds publics à cet effet. Le Rwanda se montre très volontaire sur la question de la lutte contre la pollution plastique et l'appui aux partenaires privés et cela porte des fruits. La Côte d'Ivoire peut se servir de l'expérience rwandaise en la matière (enseignant-chercheur, 02/09/21).

3.2. Interprétations

Sur le plan communicationnel, l'on note que les campagnes de sensibilisation mises en œuvre dans le cadre de l'adoption du décret n'ont pas permis de modifier les représentations d'un grand nombre d'enquêtés vis-à-vis de l'usage des sachets plastiques. Ainsi, de nombreux enquêtés manifestent leur opposition aux mesures d'interdiction des sachets plastiques par conviction qu'elles sont inefficaces pour endiguer la pollution plastique. Pourtant, les croyances peuvent influencer l'adoption de comportements liés à l'environnement dans le cadre privé tel que le domicile (Wittenberg & Fleury-Bahi, 2011).

À cette situation s'ajoute le fait qu'un groupe non négligeable d'enquêtés éprouvent des difficultés à identifier les contenants recommandés. Cet état de fait est problématique quand l'on sait que la connaissance de solutions pratiques constitue l'un des niveaux de connaissance susceptibles de faire évoluer les comportements liés à l'environnement (Frick, 2007 cité par Boutaud, 2009). Par ailleurs, les communautés au sein desquelles évoluent les enquêtés et notamment leurs familles poursuivent l'usage des sachets plastiques alors que l'influence communautaire joue un rôle important dans la modification des comportements liés à l'environnement (Léger & Pruneau, 2015).

Ces différents facteurs peuvent très probablement être en partie expliqués par la baisse de l'intensité des campagnes de sensibilisation des pouvoirs publics ivoiriens à destination des parties prenantes de la

lutte contre l'usage des sachets plastiques suite à l'adoption du décret. En effet, les campagnes de sensibilisation destinées à influencer les comportements liés à l'environnement doivent être régulières et faire l'objet d'annonces systématiques, ce que Lukulunga (2016 : 73) appelle une « ritualisation » pour être susceptibles d'atteindre leurs objectifs. Sans cela, apparaissent des « défaillances communicationnelles » qui sapent les actions entreprises pour modifier les comportements liés à l'environnement (Lukulunga, 2016 : 73).

Néanmoins, il importe de réaffirmer le caractère indispensable mais limité des campagnes de sensibilisation visant des changements de comportements liés à l'environnement (La Branche, 2012 ; Lukulunga, 2016). Les bonnes informations n'engendrent pas nécessairement l'adoption des comportements environnementaux qui y sont rattachés (Lukulunga, 2016). Dans ce sens, la plupart des enquêtés relativement bien informés des tenants et aboutissants du décret déclaraient unanimement vivre dans des ménages au sein desquelles les sachets plastiques interdits étaient largement utilisés. Cette situation valait par ailleurs pour les enquêtés qui cumulaient connaissances sur le décret et attitudes favorables vis-à-vis dudit décret¹⁷. Dans cette situation, les importantes limites d'ordre structurel entourant l'adoption du décret sont susceptibles de fournir une partie des explications au fait que l'usage des sachets plastiques interdits soit resté important. Par exemple, il nous paraît difficile de réussir à faire adopter aux populations d'un pays en développement une pratique consistant à utiliser des contenants dont le prix leur semble être supérieur à ceux qu'ils utilisent habituellement. Pour ne rien arranger, les enquêtés estiment que les contenants recommandés sont moins disponibles.

Pourtant, la littérature scientifique démontre bien que les consommateurs ont tendance à se détourner des articles préservant l'environnement dont ils estiment les prix élevés (Dekhili & al., 2013) ou la disponibilité faible dans le commerce (Marde & Vérité-Masserot, 2015). Par ailleurs, il est prouvé que l'obtention des changements comportementaux visant à préserver l'environnement est également influencée en partie par la capacité des pouvoirs publics à faire appliquer les cadres réglementaires institués (Politique scientifique fédérale, 2007). Dans ce sens, le fait que les enquêtés s'accordent sur l'inefficacité d'une ins-

¹⁷ Il est très plausible que les enquêtés estimant que l'adoption du décret est pertinente pour la préservation de l'environnement aient une attitude favorable vis-à-vis de ce décret.

tance telle que la brigade de la salubrité et de l'environnement est problématique quant à l'abandon des sachets plastiques illicites par les populations. D'ailleurs, l'affirmation de cet enquêté exprimant le fait que les populations « ne songe[nt] [pas] à dissimuler les sachets plastiques illégaux vu que la répression est inexistante » (Un enseignant-chercheur, Cocody, 02/09/21) révèle les potentielles conséquences d'une application laxiste d'un cadre réglementaire sur des comportements liés à l'environnement.

4. Discussion

La présente recherche avait pour objectif d'identifier les types de facteurs qui limitent l'abandon de l'usage des sachets plastiques par les populations ivoiriennes. À l'issue de nos enquêtes, 3 types de facteurs limitant l'abandon de l'usage des sachets plastiques ont été identifiés. Ils sont repérables au niveau des milieux de vie (défaillances liées à la loi/législation, aux politiques et services), des relations sociales (mauvaise influence de la famille et des pairs) ainsi qu'au niveau individuel (informations et motivation relativement insuffisantes des populations). La littérature scientifique fait état de diverses recherches entreprises sur notre thématique. Dans ce sens, nous sommes arrivés à l'instar des résultats de Nando (2016) au fait que le niveau de connaissance des populations ivoiriennes quant à l'existence du décret d'interdiction des sachets plastiques est élevé. Par ailleurs, nos résultats montrent comme ceux de Nando (2016) que les médias de masse et la communication interpersonnelle constituent les principaux canaux d'information de la population ivoirienne sur le décret d'interdiction des sachets plastiques. Nos résultats sont partiellement similaires à ceux de Théorêt & Lefebvre (2015) montrant que les habitants de la ville de Montréal étaient favorables à la législation interdisant les sachets plastiques. En effet, la majorité de nos enquêtés approuvent de telles dispositions même si une minorité importante d'entre eux sont défavorables au décret d'interdiction des sachets plastiques de 2013. Nos résultats sont également identiques à ceux de l'ONU environnement (2018) qui mettaient en lumière une mauvaise application de la réglementation liée à l'interdiction des sachets plastiques à travers le monde.

Il est nécessaire de relever quelques limites présentées par la présente recherche. Ainsi, l'approche qualitative qu'elle adopte n'a pas permis de montrer le phénomène à l'étude sous un angle quantitatif ce qui lui retire une portée descriptive. Cependant, l'impact de cette limite est atténué par la réalisation d'autres recherches quantitatives en sciences

sociales sur la pollution plastique dans la ville d'Abidjan notamment celle de Nando (2016) ou encore celle quanti-qualitative de Lobo (2016) qui a partiellement abordé cette thématique.

Conclusion

Il ressort de cette étude que l'État ivoirien se montre disposé à lutter contre les sachets plastiques qui constituent une source de pollution environnementale majeure en Côte d'Ivoire. L'adoption du décret du 22 mai 2013 portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de la détention et de l'utilisation des sachets plastiques constitue une preuve palpable de cet état de fait.

Cependant, il serait opportun que cette volonté affichée par l'État ivoirien se manifeste par un abandon effectif des sachets plastiques par les populations. Pour ce faire, certains axes d'intervention devraient être privilégiés par l'État ivoirien. D'une part, le recours à des campagnes de communication régulières destinées à modifier à la fois les perceptions des individus mais également celles de leurs communautés quant à l'usage des sachets plastiques. De telles campagnes devront recourir concomitamment aux canaux des médias de masse et de la communication interpersonnelle.

Dans ce sens, les savoirs endogènes des populations devraient être intégrés aux différents messages diffusés et leur participation active à la lutte contre l'usage des sachets plastiques devrait être encouragée par les pouvoirs publics. La valorisation des savoirs endogènes et la participation des populations constituent en effet des techniques communicationnelles favorisant l'adoption de comportements liés à l'environnement (Jacmain & Rosillon, 2016). D'autre part, l'État devrait accorder une plus grande place à la matérialisation des politiques et services soutenant l'interdiction des sachets plastiques en Côte d'Ivoire afin qu'elle vienne appuyer les campagnes de sensibilisation visant l'adoption de comportements liés à l'environnement.

Références bibliographiques

- Abidjan.net (2014, 13 novembre). *Protection de l'Environnement : Lancement de la campagne de sensibilisation à l'utilisation des contenants réutilisables* [Site web]. <<https://news.abidjan.net/articles/515780/protection-de-lenvironnement-lancement-de-la-campagne-de-sensibilisation-a-lutilisation-des-contenants-reutilisables>>.
- Ambroise-Rendu, Anne-Claude & Mathis, Charles-François (2015). Médiatisation(s) de l'écologie. *Le temps de médias*, 25, 5-17.
- Absil, Gaetan, Vandoorme, Chantal & Demarteau, Michel (2012). *Bronfenbrenner, l'écologie du développement humain. Réflexion et action pour la promotion de la santé*. Liège : Université de Liège APES-ULG. <<https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/114839/1/ELE%20MET-CONC%20A-243.pdf>>.
- BAD (2018). *Non au plastique ! La Banque africaine de développement porte-flambeau du combat contre la pollution plastique en Afrique*. <<https://www.afdb.org/fr/news-and-events/say-no-to-plastic-the-african-development-bank-shows-the-way-in-the-fight-against-plastic-pollution-in-africa-18226>>.
- Boillot Grenon, Francine (2015). L'émergence tardive de la communication de l'environnement et du développement durable. *Hermes*, 71, 161-163.
- Boutaud, Aurélien (2009). *Écologie : De la sensibilisation aux changements de comportement*. Lyon : Communauté urbaine de Lyon. <<https://www.millenaire3.com/content/download/942/10929>>.
- Brisoux, Lucie & Elgorriaga, Pierre (2018). *Les enjeux de la gestion des déchets à Abidjan. La vitrine de la Côte d'Ivoire face aux défis de l'insalubrité*. [Mémoire de master en ingénieries des services urbains en réseaux, Sciences Po Rennes]
- Casanova, Jair, V. & Galvez, Rafael, O. (2019). *Manuel de formation aux stratégies de communication pour le développement et le changement social*. Windhoek : Friedrich Ebert Stiftung Media Africa.
- Castellani, Andréa, Espuny, Celine, P., Lavu, Pudens, M. & Vigouroux, Béatrice, J. (2019). Les recherches en communication environnementale. État des lieux. *Communication*, 36(2). <<https://doi.org/10.4000/communication.10559>>
- Commodafrica (2019). *Le recyclage du plastique en Côte d'Ivoire prend une tournure industrielle*. <<http://www.commodafrica.com/01-08-2019-le-recyclage-du-plastique-en-cote-divoire-prend-une-tournure-industrielle>>.
- D'Almeida, Nicole (2005). De l'environnement au développement durable, l'institution d'un objet et la configuration d'une question. *Communication et organisation*, (26). <<https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.3268>>.
- Dekhili, Sihem, Tagbata, Didier, Achabou, Mohamed, A. (2013). Le concept d'éco-produit : quelles perceptions pour le consommateur ? *Gestion 2000*, 30(2), 15-32.
- Déza, Akoisso, D. (2017). *Cartographie de la pauvreté non financière dans le district d'Abidjan à partir du recensement général de la population et de l'habitat 2014 de la Côte d'Ivoire*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone.
- Institut Véolia (2019). *L'indispensable réinvention des plastiques*. Paris : Institut véolia-Facts reports.
- Jacmain, Céline & Rosillon, Francis (2016). Communiquer pour mieux gérer les ressources naturelles. Cas pilote du bassin versant de la rivière Lukaya. In : Vicky, L., Elongo, Walter, Wildi, Jean, K. Onaotsho & John, W., Pote (Dir.). *La communication*

- environnementale dans les pays en voie de développement : enjeux, modèles, applications* (p.86-97). Kinshasa : Université de Kinshasa.
- La Branche, Stéphane (2012). La schizophrénie écologique : le cas des déplacements quotidiens à Lyon. *Vertigo : la revue électronique en sciences de l'environnement*. <<https://doi.org/10.4000/vertigo.11754>>.
- Lefay, Sophie (2015). La naissance de la sensibilité à l'environnement à travers l'art des jardins (1770-1810). *Le temps des médias*, (25). <https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=TDM_025_0070&contenu=resume>.
- Léger, Michel, T. & Pruneau, Diane (2015). Vers l'adoption de comportements environnementaux dans la famille-Perspectives théoriques. *Education relative à l'environnement*, 12, 1-14.
- Libaert, Thierry (Dir.). (2016). *La communication environnementale*. Paris : CNRS Éditions. <<https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.20832>>.
- Lobo, Laby, C. (2016). *Communication environnementale et Écocitoyenneté chez les populations urbaines du District d'Abidjan en Côte d'Ivoire*. [Thèse de Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Félix-Houphouët Boigny]
- Lukulunga, Vicko, E. (2016). Enjeux et stratégies d'une communication environnementale efficiente : le modèle de la communication engageante. In: Vicky, L., Elongo, Walter, Wildi, Jean, K. Onaotsho & John, W., Pote (Dir.). *La communication environnementale dans les pays en voie de développement: enjeux, modèles, applications* (p.50-58). Kinshasa : Université de Kinshasa.
- Marde, Sinove & Vérité-Masserot, Claire (2015, mars). *Les profils de consommation écologique : proposition d'une échelle de mesure*. Communication présentée à la 1ère Journée de Recherche en Marketing du Grand Est 2015, Dijon, France. <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02962809/document>>.
- McKee, Neil, Manoncourt, Erma, Yoon, Chin, S. & Carnegie, Rachel (2008). Chapter 12. Involving People, Evolving Behaviour : The UNICEF experience. In: Servaes, Jan (Dir.). *Communication for Development and Social Change* (2^e éd.) (p.254-275). New Delhi : Sage.
- McClean, Polly, E. (1995). Population, communication et environnement en Afrique. In : Koné, Huges & Sy, Jacques, H. (Dir.). *La communication pour le développement durable en Afrique* (p.123-146). Abidjan : Presses Universitaires de Côte d'Ivoire.
- MEDD (2021). *Interdiction des sachets plastiques: Le Comité Interministériel de suivi fait le bilan de ses activités*. <<http://www.environnement.gouv.ci/actualite.php?rd=448>>
- Millette, Charles-Antoine & Daignault, Pénélope (2019). La communication environnementale : champ de recherche et pratique médiatique au Québec. *Perspectives*, (1), 19-20.
- Nando, Jonas (2016). *Des déterminants du comportement du consommateur de sachets biodégradables en Côte d'Ivoire. Une analyse*. [Mémoire en sciences économiques, Université Charles Louis de Montesquieu]
- Ndiaye, Sokhna, M. (1995). Besoins en information environnementale des groupes féminins de l'arrondissement de Sakal au Sénégal. In Koné, Huges & Sy, Jacques, H. (Dir.). *La communication pour le développement durable en Afrique* (p.391-420). Abidjan : Presses Universitaires de Côte d'Ivoire.
- Njatang, Urbain (2003). Influence des moyens de communication et d'information sur l'éducation à l'environnement en Afrique sub-saharienne : le cas du Cameroun. *Éducation relative à l'environnement*, 4. <<https://doi.org/10.4000/ere.5349>>

- Nwosu, Ikechukwu, E. (1995). Communication et promotion de l'environnement en Afrique. In Koné, Huges & Sy, Jacques, H. (Dir.). *La communication pour le développement durable en Afrique* (p.147-165). Abidjan : Presses Universitaires de Côte d'Ivoire.
- ONU Environnement (2018). *L'état des plastiques. Journée mondiale de l'environnement perspectives*. <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/25513/state_plastics_WED_FR.pdf?sequence=4&isAllowed=y>
- Politique scientifique fédérale (2007). *Consommation durable. Quel rôle pour le consommateur? Synthèse des recherches menées dans le cluster consommation durable du PADD II*. Bruxelles : Politique scientifique fédérale.
- Sciences et avenir (2014). *1,5 million d'animaux victimes des déchets plastiques dans les océans*. <https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/1-5-million-d-animaux-victimes-des-dechets-plastiques-dans-les-océans_14889>.
- Surfrider Foundation Europe (2018). *Dites-non aux sacs plastiques à usage unique*. <<https://surfrider.eu/nos-missions/dechets-aquatiques/ban-the-bag-70160.html>>.
- Théorêt, Jonathan & Lefebvre, Jean-François (2015). *Mise en place d'une tarification et d'un bannissement des sacs de plastique à usage unique à Montréal : Une perspective macroécologique*. Montréal, Québec : Groupe de Recherche appliqué en macroécologie. <https://sacs_plastique_montreal_2015.pdf (grame.org)>.
- UNICEF (2019). *Bâtir l'avenir des enfants en recyclant des déchets. Le projet novateur de la Côte d'Ivoire: transformer des déchets plastiques en matériaux de construction de nouvelles écoles*. <<https://www.unicef.org/cotedivoire/recits/b%C3%A2tir-lavenir-des-enfants-en-recyclant-des-d%C3%A9chets>>.
- Wittenberg, Inga & Fleury-Bahi, Ghazlane (2011). Facteurs explicatifs du comportement proenvironnemental dans trois types d'organisation : le rôle du contexte et des croyances environnementales. In: *Actes du 4ème colloque ARPEnv : L'individu et la société face à l'incertitude environnementale, Ifsttar (Lyon-Bron, 6-8 juin 2011)*. <https://www.researchgate.net/publication/301748578_Facteurs_explicatifs_du_comportement_proenvironnemental_dans_trois_types_d'organisation_le_role_du_contexte_et_des_croyances_environnementales>.

Revue Africaine de Communication (RAC)



La *Revue Africaine de Communication (RAC)*, qui s'adresse aux chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et professionnels de l'information et de la communication, publie des articles inédits à caractère scientifique dans les domaines des sciences et des technologies de l'information et de la communication.

De plus, elle a pour principal objectif de contribuer, le plus largement possible, au développement des théories et des pratiques portant sur les sciences et les techniques de l'information et de la communication, mais aussi sur l'analyse du discours, le droit, l'éthique et la déontologie des médias. Les domaines de l'information et de la communication sont articulés à d'autres champs disciplinaires tels que les sciences politiques, l'économie, la géopolitique, l'éducation, la sociologie, l'anthropologie, la linguistique, le management, le marketing et la culture. La *RAC*, qui se veut un espace de dialogue interdisciplinaire, accepte aussi dans sa partie *Varia* des articles des autres disciplines dont l'intérêt pour le développement des sciences de l'information et de la communication est évident.

Ce numéro de la *Revue Africaine de Communication* se donne pour objectifs d'élargir le débat sur la désinformation, de jauger sa complexité et de se pencher sur des solutions qui pourraient renforcer la résilience de la communauté à ce phénomène à travers l'éducation aux médias, la déconstruction des leviers de la désinformation (enjeux, stratégies et techniques), l'analyse des failles de la communication de crise et de la communication scientifique, etc.



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
CENTRE D'ÉTUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION